

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse : 03.05.2018

Titre du projet du marché	Projet d'agrandissement de rénovation et d'assainissement de la patinoire d'Ajoie et du Clos du Doubs.
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres
ID du projet	170438
N° de la publication SIMAP	1018369
Date de publication SIMAP	02.05.2018
Adjudicateur	SIDP Rue d'Airmont 7 2900 Porrentruy
Organisateur	Vallat Partenaires SA Rue des Tuillières 1 1196 Gland
Calendrier	
Inscription	www.simap.ch
Visite	09.05.2018 de 10h00 à 12h00
Questions	11.05.2018
Rendu documents	18.06.2018 à 11h00
Rendu maquette	pas de maquette à rendre
Type de procédure	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC respectivement aux accords internationaux.
Genre de prestations	Communauté de mandataires avec architecte (pilote et planificateur général), ingénieur civil, bois, CVSE, MCRG, physique du bâtiment, concept énergétique et sécurité incendie niveau 3.
Description détaillée des prestations	Prestations pour les phases 32 à 53 selon SIA 112. Un avant-projet est fourni en annexe avec un chiffrage estimé à 29.5 mio CHF TTC.
Communauté de mandataires	Admise seulement pour l'architecte et au maximum à deux bureaux.
Sous-traitance	Admise sous conditions (seules certaines compétences d'ingénieurs).
Mandataires préimpliqués	Les bureaux préimpliqués y.c. organisateur sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
Comité d'évaluation	M. Meyer, Président du groupe de travail patinoire M. Hêche, Président du comité de soutien M. Voirol, Maire de Porrentruy M. Bernier, CSD Ingénieurs SA, BAMO M. Sanglard, Energys SARL, BAMO CVSE M. Vallat, Architecte HES et économiste EIL, Vallat Partenaires SA
Conditions de participation	Attestations sur l'honneur et diplômes usuels.
Critères d'aptitude	Note minimale de 3 pour les critères des personnes clés et des références.

Critères d'adjudication

1. Personnes-Clés	20%
2. Montant des honoraires	20%
3. Approche de la problématique et motivation	15%
4. Planification des prestations et des travaux	15%
5. Références du candidat	15%
6. Temps consacré pour l'exécution du marché	10%
7. Organisation du candidat	5%

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
La notation du prix se fera selon la méthode T2*.
La notation du temps se fera selon la méthode T4*.

* guide romand des marchés publics

Indemnités / prix :

Aucune

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres

Aucun.

Manques de l'appel d'offres

Aucun.

Observations de l'OMPr

L'OMPr, tout en reconnaissant l'existence d'un avant-projet et la possibilité d'organiser un appel d'offres ouvert qui en découle, regrette que le MO n'ait pas cherché la meilleure solution de projet, en organisant un concours d'architecture ou un mandat d'études parallèles.

L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.

L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.

L'OMPr constate l'existence d'une clause de fixation des honoraires offerts. À ce stade du projet, le risque d'offrir des honoraires trop bas par rapport au coût de l'ouvrage n'est pas négligeable.

